



## Projet de résolution de l'Assemblée générale du Snudi-FO 67

En cette année 2021, les droits des travailleurs sont plus que jamais menacés. Notre assemblée générale de ce vendredi 28 mai 2021 revêt toute son importance pour porter les revendications des personnels de l'éducation nationale et les faire aboutir.

**Depuis des mois, dans tous les secteurs, les mobilisations, grèves et rassemblements se multiplient** pour porter les revendications en matière de salaires, de retraites, de postes, de conditions de travail, de maintien des services publics...

A l'hôpital, on refuse les malades faute de lits !

A l'école, on refuse les élèves faute de personnels !

Les élèves sont tantôt entassés dans les classes, tantôt renvoyés chez eux, privés du droit à l'instruction !

Par manque de postes, les temps partiels, les disponibilités, les congés de formation, les exeat sont refusés, les conditions de travail dégradées !

Par manque de remplaçants, les droits syndicaux bafoués. Des PE du Haut-Rhin ont été empêchés de participer à nos stages de formation syndicale au motif : *présence devant élèves indispensable ce jour. Tension dans le remplacement. Crise sanitaire !*

- Qui porte la responsabilité de cette situation de chaos dans les écoles ?
- Qui refuse d'admettre que le Bas-Rhin est sous doté en postes, en moyens de remplacement ?
- Qui refuse de recruter des enseignants tout en rendant l'équivalent de 4200 postes au budget 2020 ?
- Qui depuis des mois, poursuit les mesures d'austérité, préfère confiner, restreindre les libertés plutôt que de répondre aux revendications en matière de recrutement, de postes et de protection ?

Les adhérents du **SNUDI FO 67** n'accepteront aucune remise en cause des droits statutaires et syndicaux et le **SNUDI-FO 67** continuera de réunir les collègues pour lister les revendications et les moyens d'action pour les faire aboutir.

### **Recrutement immédiat et massif de personnels**

Depuis le début de l'année scolaire, le **SNUDI-FO** ne cesse de dénoncer le manque de postes. En particulier, le manque de remplaçants est particulièrement criant dans notre département ? L'AG du **SNUDI-FO 67** rappelle les revendications portées depuis plusieurs mois « de création immédiate des postes statutaires nécessaires, de recrutement à hauteur pour assurer l'allègement significatif des effectifs dans les classes avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves en classe, notamment par le recrutement de tous les candidats inscrits sur les listes complémentaires et leur ré abondement par intégration via les ineat » sont plus que jamais d'actualité.

L'AG du **SNUDI-FO 67** condamne le recrutement de personnels contractuels au détriment de personnels formés, fonctionnaires d'Etat sous statut.

Faute de remplaçants dans les écoles, les élèves sont désormais renvoyés chez eux ! Privés du droit à l'instruction ! Le gouvernement refuse de recruter des enseignants alors qu'il se vante d'avoir rendu 212 millions d'euros sur le budget 2020.

Plus que jamais, nous devons organiser la résistance et la meilleure réponse est d'être le plus nombreux possible les 3 et 23 juin pour soutenir la mobilisation des AESH dans leur combat pour un vrai statut et l'action intersyndicale/fédérations de parents d'élèves contre la situation catastrophique du non remplacement des maîtres absents.

### **Direction : pour l'abandon de la proposition de loi Rilhac**

Début mars, les sénateurs ont apporté des amendements à la proposition de loi Rilhac en renforçant la création d'un statut de supérieur hiérarchique pour les directrices et directeurs d'école par la réintroduction de l'autorité « fonctionnelle ». L'assemblée générale du **SNUDI-FO 67** dénonce cette proposition de loi qui ne répond pas aux revendications légitimes des directrices et directeurs d'école et qui vise à remettre en cause en profondeur le fonctionnement des écoles.

L'assemblée générale propose d'amplifier la campagne d'informations en direction des collègues en continuant de diffuser le dossier spécial direction, à réunir les collègues et à leur proposer de prendre position pour l'abandon du projet de loi Rilhac.

L'AG du **SNUDI-FO 67** mandate le conseil syndical pour prendre toutes les initiatives nécessaires, si possible dans un cadre intersyndical, afin d'obtenir l'abandon de la proposition de loi Rilhac et la satisfaction des revendications des directeurs et directrices d'école (augmentation des décharges, aide administrative statutaire, allègement des tâches avec le respect du décret de 1989).

### **Postes à profil/mouvement/Avancement**

L'AG du **SNUDI-FO 67** réaffirme sa revendication d'abandon de tous les postes à profil et des postes à exigences particulières, d'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique et le retour à un mouvement au barème, avec un contrôle exercé par les commissaires paritaires.

L'AG du **SNUDI-FO 67** dénonce le système d'avancement au mérite issu du PPCR où le barème n'est plus qu'indicatif.

### **Formation, constellation**

L'AG du **SNUDI-FO 67** rappelle son attachement à la formation continue librement choisie. Les animations pédagogiques imposées du « plan français » ou « mathématiques » ne répondent en rien aux demandes des collègues.

Les formations « constellations », issues directement du volet « accompagnement » de PPCR sont rejetées par les collègues qui refusent l'auto-évaluation, l'évaluation des pairs, les visites en classe imposées.

### **Défense des statuts : non au « Grenelle » et aux contre-réformes Blanquer**

Les annonces du ministre Blanquer suite au « Grenelle » mercredi 26 mai 2021 maintiennent le gel des salaires pour l'immense majorité des personnels et ouvre la voie à une déréglementation accélérée.

Seuls les enseignants en début de carrière (29% du corps) sont concernés par le versement de la prime dégressive d'attractivité.

L'AG du **SNUDI-FO 67** constate que « Toutes les mesures proposées s'articulent pour affaiblir le statut national et avancer de manière décisive vers un management local de type privé : recrutement local et expérimentation, individualisation des carrières, régimes indemnitaires « au mérite », un statut pour les directeurs d'école qui évaluent leurs collègues, renforcement de l'accompagnement PPCR comme outil de surveillance et de contrôle permanent, pilotage par l'évaluation et obligation de résultat, fusion des corps d'inspections en un corps unique d'« inspecteurs territoriaux », lettres de missions pour que des enseignants assument des fonctions d'inspection ou de chefs d'établissement, mise en place de « RH de proximité » véritable DRH comme dans le privé... »

Cette logique de territorialisation est pleinement connectée avec la multiplication d'expérimentations et dispositifs dans l'Éducation prioritaire. Ainsi, les Cités éducatives, les Territoires Educatifs Ruraux et les Contrats Locaux d'Accompagnement ont pour objectif de s'étendre en lieu et place d'une éducation prioritaire labellisée créant des droits nationaux (indemnités, effectifs...). »

Par ailleurs, l'AG du **SNUDI-FO 67** condamne fermement l'expérimentation conduite dans l'académie d'Amiens qui vise à externaliser les missions de remplacements des enseignants absents. Cette logique de privatisation est une attaque sans précédent contre les statuts nationaux et l'école de la République !

L'AG du **SNUDI-FO 67** revendique l'abandon de toutes ces contre-réformes ainsi que les expérimentations mettant en œuvre l'Etat régional, le maintien et l'élargissement des labellisations Education prioritaire dans un cadre national.

### **Développer le **SNUDI-FO 67** pour gagner sur les revendications et progresser aux élections professionnelles de 2022 !**

L'assemblée générale du **SNUDI-FO 67** s'inscrit pleinement dans la résolution du dernier bureau national du **SNUDI-FO** « **Construire, dès maintenant, le vote **FORCE OUVRIERE** aux élections professionnelles 2022 !** ».

L'AG du **SNUDI-FO 67** mandate le conseil syndical pour élaborer une méthode pour construire dès maintenant le vote **FORCE OUVRIERE** qui permettra aux représentants du **SNUDI-FO 67** de défendre les collègues et de porter leurs revendications.

L'AG du **SNUDI-FO 67** invite les militants et les adhérents du **SNUDI-FO 67** à engager dès aujourd'hui une vaste campagne d'informations auprès des collègues du département du Bas-Rhin, à permettre d'organiser des réunions d'informations syndicales en lien avec le bureau dès le début de la prochaine année scolaire et à poursuivre une campagne ambitieuse de syndicalisation au **SNUDI-FO** des enseignants du 1<sup>er</sup> degré, des Psy-EN et des AESH.

Fait à Goersdorf, le 28 mai 2021